



## PROCEDURE DE DEMANDE DE LOGEMENT COMMUNAL

- Courrier à adresser à la commission logements communaux, Maire de Les Vans
- Fournir les 3 derniers bulletins de salaires ou
- Fournir attestation ASSEDIC / RSA
- Attestation CAF / APL
- Avis d'imposition ou de non-imposition
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie du livret de famille
- Un RIB
- Coordonnées téléphoniques (fixe et/ou portable)